

**Semestre 3**

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement (EE)	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalités d'examen				
								CC 20%/30%	Nbr. DS	EX. final	Nature EX./DS	Durée EX./DS
UEF Langue V	6	4	Régime mixte	Compréhension et composition	1	3	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	2H
				Grammaire	1	2	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	1H
UEF Langue VI	4	2	Contrôle continu	Laboratoire de langue (prononciation)	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	écrit	1H
				Expression orale	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	Oral	Jury oral
UEF Anglais spécialisé I	5	3	Régime mixte	Anglais des affaires	1	3	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. tirage au sort	écrit	2H
				Anglais commercial	1	2	Régime mixte	1 note 30%	--			
UEF Traduction et autres langues I	5	3	Régime mixte	Traduction commerciale	1	2	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. tirage au sort	écrit	2H
				Arabe spécialisé	1	2	Régime mixte	1 note 30%	--			
				français spécialisé	1	1	Régime mixte	1 note 30%	--			
UET transversale III	4	1	Contrôle continu	Droit de l'entreprise	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				PAO et PRAO	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	pratique	1H
				Culture de l'entreprise	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
UEO optionnelle III	6	2	Contrôle continu	Option1 : Arabe	0.5	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Option2 : Projet Professionnel personnalisé	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Option3 : Autres langues (Au choix : Italien/ Allemand/ Espagnol / Multimédia/ Communication professionnelle)	0.5	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	Ecrit Sauf Multimédia : Pratique	2H

**EX : Examen DS : Devoir Surveillé CC : Contrôle continu**

- **Régime d'évaluation mixte** : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales...).

- **Régime unique fondé sur le Contrôle Continu** : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison... Les épreuves de contrôle continu doivent être passées au cours du semestre (Pas d'examen au cours de la session principale concernant le régime mixte et pas de session de rattrapage).

**Signature du directeur/coordonateur du département**

**Signature du directeur de l'ISLN**

**Semestre 4**

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement (EE)	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalités d'examen				
								CC 20%/30%	Nbr. DS	EX. final	Nature EX./DS	Durée EX./DS
UEF Langue VII	6	4	Régime mixte	Compréhension et composition	1	3	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	2H
				Grammaire	1	2	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	1H
UEF Langue VIII	4	2	Contrôle continu	Laboratoire de langue (Prononciation)	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	1H
				Expression orale	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	oral	Jury oral
UEF Anglais spécialisé II	5	3	Régime mixte	Anglais des affaires	1	3	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. tirage au sort	écrit	2H
				Anglais commercial	1	2	Régime mixte	1 note 30%	--			
UEF Traduction et autres langues II	5	3	Régime mixte	Traduction commerciale	1	2	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. tirage au sort	écrit	2H
				Arabe spécialisé	1	2	Régime mixte	1 note 30%	--			
				Français spécialisé	1	1	Régime mixte	1 note 30%	--			
UET transversale IV	4	1	Contrôle continu	Droit de concurrence	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Services internet	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	pratique	1H30
				Culture de l'entreprise	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
UEO optionnelle IV	6	2	Contrôle continu	Option1 : Arabe	0.5	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Option2 : Projet Professionnel personnalisé	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Option3 : Autres langues (Au choix : Italien/ Allemand/ Espagnol / Multimédia/ Communication professionnelle)	0.5	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	Ecrit Sauf Multimédia : Pratique	2H

**EX : Examen DS : Devoir Surveillé CC : Contrôle continu**

- **Régime d'évaluation mixte** : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales...).

- **Régime unique fondé sur le Contrôle Continu** : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison... Les épreuves de contrôle continu doivent être passées au cours du semestre (Pas d'examen au cours de la session principale concernant le régime mixte et pas de session de rattrapage).

Signature du directeur/coordonateur du département

Signature du directeur de l'ISLN

Semestre 5

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement (EE)	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalités d'examen				
								CC 20%/30%	Nbr. DS	EX. final	Nature EX./DS	Durée EX./DS
UEF Langue IX	6	4	Régime mixte	Compréhension et composition avancées	1	3	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	2H
				Grammaire spécialisée	1	3	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	1H
UEF Anglais spécialisé III	5	2	Régime mixte	Anglais financier	1	2	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. tirage au sort	écrit	2H
				Anglais commercial	1	3	Régime mixte	1 note 30%	--			
UEF Traduction et autres langues III	5	3	Régime mixte	Traduction commerciale	1	2	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. tirage au sort	écrit	2H
				Arabe spécialisé	1	2	Régime mixte	1 note 30%	--			
				Français spécialisé	1	1	Régime mixte	1 note 30%	--			
UEF Méthodologie	5	3	Contrôle continu	Méthodologie de recherche	1	3	Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	écrit	2H
				Techniques de présentation orale	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	oral	Jury oral
UET transversale V	4	1	Contrôle continu	Commerce électronique	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Droit du travail et sécurité sociale	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Culture de l'entreprise	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
UEO optionnelle V	5	1	Contrôle continu	Option1 : Arabe	0.5	3	Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	écrit	2H
				Option2 : Autres langues (Au choix : Italien/ Allemand/ Espagnol / Multimédia/ Communication professionnelle)	0.5	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	Ecrit Sauf Multimédia : Pratique	2H

**EX : Examen DS : Devoir Surveillé CC : Contrôle continu**

- **Régime d'évaluation mixte** : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales...).

- **Régime unique fondé sur le Contrôle Continu** : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison... Les épreuves de contrôle continu doivent être passées au cours du semestre (Pas d'examen au cours de la session principale concernant le régime mixte et pas de session de rattrapage).

Signature du directeur/coordonateur du département

Signature du directeur de l'ISLN

**Semestre 6**

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement (EE)	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalités d'examen
UEF  Projet de fin d'études (PFE)	30	1	Régime mixte	Mémoire de fin d'études (*)	1	30	Régime mixte	Soutenance

*(\*) Le deuxième semestre de la troisième année des licences appliquées est consacré à la préparation d'un mémoire de fin d'études sous la direction d'un enseignant universitaire et le, cas échéant, d'un encadreur professionnel. L'étudiant demeure tenu de réaliser et de valider ce mémoire pour obtenir son diplôme final.*

*Le mémoire est soutenu publiquement devant un jury.*

*Le jury d'examen compétent peut attribuer aux étudiants n'ayant pas soutenu le mémoire avec succès une prolongation exceptionnelle de 3 mois au maximum pour se rattraper et corriger le mémoire et le soutenir une autre fois.*

*Par ailleurs, les notes attribuées au mémoire ne compensent pas les notes du premier semestre de la troisième année.*

**EX : Examen DS : Devoir Surveillé CC : Contrôle continu**

- **Régime d'évaluation mixte** : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales...).

- **Régime unique fondé sur le Contrôle Continu** : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison... Les épreuves de contrôle continu doivent être passées au cours du semestre (Pas d'examen au cours de la session principale concernant le régime mixte et pas de session de rattrapage).

**Signature du directeur/coordonateur du département**

**Signature du directeur de l'ISLN**